

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

73128

Objet

Désignation des
délégués pour la
révision des listes
électorales année 1974

DATE DE CONVOCATION

23 Juillet 1973

DATE D'AFFICHAGE

23 Juillet 1973

Nombre de conseillers
en exercice 26
Nombre de présents 16
Nombre de votants 18

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante treize
le le vingt sept juillet à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M Jean de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. M. de LIPKOWSKI, Melle FOUCHÉ; MM. BUJARD,
STIPAL, BUCHET, DUFOUR, BARDE, LARGETEAU, LACHAUD, RIVIERE, BERLAND,
DOMECQ, DELAIR, BOUCHET, Mme BIDEAU, M. NAULIN .

formant la majorité des membres en exercice

Représentés : MM. COLLE par M. BUCHET
M. TETARD par M. de LIPKOWSKI

Absents : MM. MONTRON, DOIREAU, BROTRÉAU, BOUTET , BARRIERE
PAPEAU, TAP, Mme FAVIERE

M DELAIR a été élu Secrétaire.

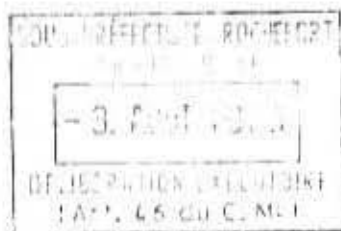
LE CONSEIL MUNICIPAL

VU l'article 17 du Code Electoral modifié par l'article 2
de la Loi 69- 419 du 10 mai 1969,

VU les instructions de M. le Préfet de la Charente-Maritime
en date du 13 Juillet 1973 ,

DESIGNE :

- M. le Docteur DOMECQ comme délégué du Conseil Municipal à
la Commission Administrative chargée de dresser la liste générale
des électeurs de la Commune et en cas d'empêchement de ce dernier :
M. BROTRÉAU Louis .



- SECTEUR n° 1- PALAIS DES CONGRES : M. le Docteur DOMEQ Yves
- SECTEUR n° 2- MAIRIE : M. DOIREAU Gilbert
- SECTEUR n° 3- Jules FERRY : M. LARGETEAU Jean
- SECTEUR n° 4- LA CLAIRIERE : M. MONTRON Jean-Claude
- SECTEUR n° 5- MAINE-GEOFFROY : M. BROTRÉAU Louis

comme délégués du Conseil Municipal à la Commission Administrative chargée de dresser la liste électorale pour chacun des cinq bureaux de vote de la Commune .

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents à la séance

Pour extrait conforme au registre



Pour le Maire
Le Premier Adjoint,

Guy TETARD